



Développement domanial Responsable d'Opérations Planification, Aménagement et Urbanisme (H/F)

Postuler avant le 14 juin 2024

Cadre d'emploi : CDI Publié le 3/04/2024 - Mis à jour le 7/05/2024

Localisation

Paris 15^e

Entité de rattachement administrative

Direction de l'Aménagement

Entité/département

Département Urbanisme et Pilotage de Projets

Missions

Sous l'autorité directe de la responsable du Département de l'Urbanisme et du Pilotage de Projets, l'intéressé(e) aura pour principales missions de participer à la définition et déclinaison de la stratégie territoriale portuaire via d'une part le pilotage d'études de faisabilité amont jusqu'à l'obtention des autorisations d'urbanisme et d'autre part la participation à définition de la politique aménagement générale de l'établissement et sa diffusion auprès des opérationnels des autres directions, services ou agences portuaires.

Le/la responsable d'Opérations Planification, Aménagement et Urbanisme sera amené(e) à :

1. **réaliser les missions « classiques » de maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement en autonomie ou en appui opérationnel selon les projets, besoins des équipes et les actualités :**
 - ⇒ conduire la mise au point du programme fonctionnel, des études amont et de la faisabilité ;
 - ⇒ contractualiser et piloter des missions de prestations intellectuelles nécessaires aux études amont et en accompagnement de la conception et du suivi environnemental (sols, hydraulique, inventaires faune-flore, étude d'impact, autres AMO, etc.) ;
 - ⇒ élaborer le suivi du planning de l'opération ;
 - ⇒ piloter le suivi technique et budgétaire de l'opération ;
 - ⇒ participer aux démarches de concertation auprès des parties prenantes, relevant de régimes réglementaires ou non ;
 - ⇒ piloter des maîtres d'œuvre externes en phase étude ;
 - ⇒ participer à la conduite des stratégies d'acquisitions foncières des projets ;
 - ⇒ piloter l'élaboration des documents réglementaires de tout type, permettant d'aboutir à l'autorisation du projet (autorisation loi sur l'eau, DUP, ZAC, etc.) ;
 - ⇒ suivre les procédures de dévolution des marchés de travaux et suivre leur exécution ;
 - ⇒ élaborer les dossiers administratifs en vue de l'obtention des validations internes au Port de la part des différentes instances de gouvernance de l'établissement.

2. **participer à la définition de la politique générale d'aménagement de l'établissement et à sa diffusion auprès des opérationnels des autres directions, services ou agences portuaires :**
 - ⇒ identifier les sujets ou thématiques nécessitant une réflexion à l'échelle francilienne voire de l'axe Seine et piloter les études nécessaires à leur définition (en interne ou via un AMO) ;
 - ⇒ conduire des études générales de stratégies à l'échelle de l'Île-de-France sur les sujets aménagement et urbanisme (secteurs de développement, prospective foncière, prescriptions générales et ambitions environnementales, aménagement, paysages et urbaines communes de la direction territoriale parisienne, politique aménagement générale, etc...) ;
 - ⇒ accompagner les grands projets de développements commerciaux en participant au lancement et au suivi des appels à projets engagés par la direction du développement domanial ou les agences portuaires.

3. **en fonction des besoins du Département et des priorités de la direction générale, le/la responsable d'opérations pourra :**
 - ⇒ participer à certaines études menées par nos partenaires sur les sujets urbanisme et aménagement et en être le relais interne (APUR notamment, autre à définir/développer) ;
 - ⇒ participer, en appui du responsable de l'action foncière, à la déclinaison de l'action foncière et du traitement des dossiers courants (négociations amiables d'acquisitions, signature des actes, etc.) ;
 - ⇒ assister et accompagner les agences portuaires sur la mise en œuvre des politiques foncières, d'urbanisme et d'aménagement définies par le Département en participant au suivi et à l'expertise des documents de planification règlementaire le cas échéant.

Formation et expérience

Ce poste nécessite une formation type Master 2 ou équivalent en urbanisme et aménagement du territoire. Une expérience de 5 à 7 ans en bureau d'études, en collectivité ou chez un aménageur public ou privé est nécessaire. La maîtrise de l'écosystème institutionnel et des mécanismes réglementaires ayant trait à l'aménagement tout comme un intérêt marqué pour la planification territoriale règlementaire et les problématiques foncières sont requis. Il est ouvert à toute personne expérimentée, possédant les compétences et les capacités requises.

Compétences et capacités

- maîtrise de la conduite de projets d'aménagement et de la planification territoriale ;
- connaissance de la réglementation de la commande publique ;
- intérêt marqué pour les problématiques foncières et la notion sur la domanialité publique ;
- connaissances sur les outils de DAO et de SIG, aptitudes cartographiques ;
- rigueur, organisation, synthèse ;
- bon sens relationnel et du travail en équipe (opérations conduites en mode projet et importantes transversalités inter services).

Spécificités

- poste situé à Paris 15ème
- catégorie de classement : Cadre E2



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00